

PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

AGENT RÉFÉRENT : CÉLINE PINAUD
cpinaud@valtom63.fr

TECHNIQUE



POURQUOI ?

Actuellement, le projet est à l'arrêt pour des raisons réglementaires car il existe un tarif de rachat pour le biogaz issu de méthanisation, un tarif pour le biogaz issu d'ISDND mais pas de tarif pour un biogaz en mélange, tel que le prévoit le projet du VALTOM pour des raisons économiques.



QUOI ?

L'objectif de ce projet est de valoriser le biogaz produit par l'ISDND de Puy Long et le méthaniseur du pôle Vernéa, par la décomposition des déchets organiques, pour une injection de ce bio-GNV dans le réseau GRDF. Le bioGNV est, du point de vue environnemental, le meilleur carburant en matière de réduction des émissions de CO₂ (jusqu'à 97% par rapport au diesel). Ainsi, les véhicules des entreprises et des collectivités dont les bennes pourront se ravitailler en bioGNV produit localement.



COMMENT ?

Le biogaz produit par ses 2 unités sera épuré dans une unité d'épuration commune et le bio-GNV produit sera injecté dans le réseau GRDF passant à proximité.

En parallèle, Clermont Auvergne Métropole a validé la création d'une station GNV sur l'ancienne aire d'accueil des gens du voyage située juste à côté du pôle Vernéa. De ce fait, le biogaz produit par le VALTOM sera donc directement utilisé en local pour faire rouler des autocaristes, des transporteurs mais également les bennes à ordures ménagères des collectivités adhérentes au VALTOM.



COMBIEN ?

PRODUCTION : La production actuelle de biogaz pour les 2 sites du VALTOM permettrait de faire rouler **25 bennes à ordures ménagères**.

BUDGET : Investissement d'environ **3 000 000 d'euros** financé dans le cadre de la société de projet, VALTOM Énergie Biogaz en partenariat avec Waga énergie.



RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN : SAINT JACQUES +



POURQUOI ?

Clermont Auvergne Métropole va étendre son réseau de chaleur sur les secteurs de la Fontaine du Bac, Saint Jacques, le CHRU Estaing et du campus des Cézeaux. Le VALTOM serait fournisseur de chaleur renouvelable pour ce réseau à hauteur d'environ 60 à 70%.



QUOI ?

La chaleur délivrée par le pôle Vernéa alimentera un échangeur maintenant à 90°C un réseau d'eau chaude, qui fournira ensuite du chauffage aux habitations reliées à ce réseau.



COMMENT ?

Des travaux sont nécessaires sur l'UVE* pour récupérer de la chaleur via un sous-tirage vapeur avant turbine. Cela va impacter les recettes électriques du pôle Vernéa, il faudra donc modifier par avenant le contrat de délégation de service public entre le VALTOM et Vernéa et calculer le prix de vente de la chaleur par le VALTOM à la SEMOP* créée par Clermont Auvergne Métropole pour ce réseau de chaleur.



MAIS ENCORE...

PRODUCTION D'HYDROGÈNE



POURQUOI ?

Le VALTOM est actuellement en relation avec la société Symbio, filiale du Groupe MICHELIN, et le SAS HYMPULSION pour développer la mobilité hydrogène sur le département. Le VALTOM, par l'intermédiaire de son pôle Vernéa serait fournisseur d'électricité pour la station de production d'hydrogène qui serait installée dans l'enceinte même du pôle.



QUOI ?

La production d'hydrogène se fera par électrolyse de l'eau (grâce à l'électricité verte du pôle Vernéa), qui décompose la molécule d'eau en molécules d'hydrogène et d'oxygène.



COMBIEN ?

PRODUCTION : Équivalente à env. 6 000 hab.
soit 60 GWh

BUDGET : travaux UVE* : env 3M€